

DELIBERATION N°97/2018

Le **Mardi 11 décembre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			X	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 14 4 5
TOTAL VOTANTS 20
TOTAL VOIX 25

2

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL97-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018

Objet : ACQUISITION

Opération 18 415 : Saint-Laurent-du-Pont - OAP Mollier Sabet

Demandeur : SAINT LAURENT DU PONT

Portage en cours : 25 000 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 7 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année

En 2012/2013, la commune a reçu un leg de M. et Mme MOLLIER-SABET, sans descendants, se composant de parcelles bâties et non bâties dont les parcelles AL 112-113 et 114 situées dans le périmètre d'une zone AU.

La commune est aujourd'hui propriétaire sur cette zone des parcelles AL 773-771-112-113-114, soit des 2/3 de la zone AU, environ.

Elle souhaite désormais négocier à l'amiable avec les propriétaires restants, à savoir, ceux des parcelles AL 119 et 721 et aimerait également pouvoir disposer de la parcelle AL 565 pour posséder la totalité du foncier de la zone AU.

Dans le cadre du PLUi en cours, elle a inscrit une OAP pré-opérationnelle, travail avec le cabinet EPODE, sur la zone AU devenue zone 1AU aux objectifs multiples :

1. Créer un maillage piéton
2. Créer un réseau viaire
3. Structurer le futur développement du centre bourg en proposant une diversité d'habitat (groupé, collectif et individuel) d'une 30aine de logements avec une mixité sociale maximale de 20%.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Laurent-du-Pont	AL119 p	Petit Plan	1 500 m ² environ	Terrains d'agrément (Parc)	UB et AU	35 €/m ²
Saint-Laurent-du-Pont	AL565	Petit Plan	1 127 m ²	Prés	AU	
Saint-Laurent-du-Pont	AL721	Petit Plan	1 177 m ²	Prés	UB et AU	
TOTAL			3 804 m² environ			

DELIBERATION N°97/2018

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0

Le 13/12/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL97-2018-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018